

Annexe 122 : La déclaration des officiers des Forces armées rwandaises du 7 juillet 1994 à Kigeme (préfecture de Gikongoro)

« Nous, membres des forces armées rwandaises,
En vue de contribuer d'ores et déjà à asseoir les bases d'un espoir de réconciliation nationale notamment en combattant l'injustice, la haine ethnique et régionale et toute autre forme d'intolérance et d'exclusion; convaincus que le peuple rwandais triomphera des extrémismes de tous bords; considérant que la guerre vient de faire des centaines de milliers de victimes trop de déchets matériels et de déplacer des millions de rwandais ;

Considérant que cette population en détresse reste abandonnée à elle-même en proie au désarroi et au désespoir ;
Considérant que le génocide et tous les autres crimes contre l'humanité déciment la population rwandaise ;
Considérant que la chasse aux cadres civils et militaires, voire même leur élimination physique à cause de leurs opinions se poursuit ;
Étant donné que les intellectuels rwandais civils et militaires ont été réduits au silence par la terreur ;
Étant donné que la mise en place des instances politico-administratives s'orchestre dans la terreur et que la majorité des autorités politico-administratives, militaires et ecclésiastiques ne fait qu'exécuter les injonctions des groupuscules extrémistes par intimidation ;
Vu que toute la tragédie rwandaise émane de l'égoïsme sanguinaire des groupuscules extrémistes avides de pouvoir ;
Considérant que seules les consciences rongées par les remords dus aux crimes à leur charge peuvent chercher s'opposer à notre initiative ;
Après maints contacts discrets et informels restés infructueux depuis le déclenchement des hostilités en avril 1994 ;

Nous déclarons, cette fois-ci officiellement, notre ferme détermination d'œuvrer avec toutes les forces de bonne volonté à lutter contre le génocide ethnico-politique et régional. Nous nous opposerons par tous les moyens à ce genre de crime. Nous dénonçons et condamnons avec la dernière énergie le génocide et tous autres crimes contre l'humanité qui viennent de s'abattre sur notre pays ;
Nous condamnons les autorités, les agents et les médias qui diffusent une propagande criminelle et sanguinaire ;
Nous rejetons toute idée éventuelle de partition de notre pays de quelque manière que ce soit ;
Nous recommandons des négociations immédiates pour la mise en place des institutions et l'intégration des Forces armées dans le cadre de l'accord de paix d'Arusha ;
Nous demandons au Front patriotique rwandais de faire montre de patriotisme pour arrêter les combats qui déplacent de nombreuses populations renforçant ainsi leur misère ;
Nous demandons à la communauté internationale de soutenir les efforts de cessez le feu et les négociations entre toutes les parties concernées pour l'application de l'accord de paix d'Arusha. Nous demandons à cette communauté internationale de mettre sur pied un tribunal international pour juger les auteurs du génocide et des autres crimes contre l'humanité ;
Nous invitons les membres des Forces armées rwandaises et toutes les forces vives de la nation à s'unir et à se désolidariser du génocide et des autres crimes, de militer pour la paix et la réconciliation nationale. Nous faisons appel à leur conscience patriotique pour transcender tous les clivages et dépasser tout esprit divisionniste et revanchard.

Nous, membres des Forces armées rwandaises, aux côtés des autres fils et filles dignes de ce pays, avons décidé de continuer la lutte démocratique jusqu'à ce que nos compatriotes puissent vivre en symbiose une paix durable dans l'égalité et la justice. »

Général de brigade Léonidas Rusatira, Général de brigade Marcel Gatsinzi, Colonel BEM Venant Musonera, Lieutenant-Colonel Dr Froduald Mugemanyi¹, Major BEM Emmanuel Habyarimana, Major Gendarme Cyriaque Habyarabatuma, Major Alex Rwabukwisi², Major Gendarme Jeanne Ndamage (illisible)

1 Décédé.
2 Décédé.